

Date de convocation : 19 janvier 2024

Début de séance : 19h00

Fin de séance : 20h40

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 15

PRESENTS : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints.

M. Alain MOREL. Mme Sabrina LEON-HUGUET, Mme Christelle LECOQ, M. Yves PAPAIL, Mme Martine JUSTAL, M. Jean-François COUROUSSE, Mme Karine CHAZOULE

POUVOIR : Noromalala DAVID-RAJAONARIVO à Marie-Annick CLOLUS, Jean-François CLAIRON à Martine JUSTAL, à Sylvie MONNIER, M. Jean-René ROCHER à Alain MOREL

ABSENTS : Ronan COUDRAIS

Secrétaire de séance : Sabrina LEON-HUGUET

1. Urbanisme – Droit de préemption urbain

Monsieur Patrick BERTIN, Maire, présente la demande de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la vente du bien suivant :

- Terrain bâti – E 99-100 – rue du stade – 366 m²

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RENONCER** à exercer le droit de préemption urbain

2. Travaux – Bâtiment commercial multi-services – Validation du projet

Monsieur Patrick BERTIN, Maire, présente au conseil municipal le projet de construction d'un bâtiment commercial multi-services.

Les travaux envisagés consistent à la construction d'un bâtiment neuf avec 3 cellules commerciales, le bâtiment serait situé sur le parking de la rue de Chateaubriant.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour valider ce projet.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le projet de construction d'un bâtiment multi-services

3. Travaux – Demande de subvention bâtiment commercial multi services

Monsieur Patrick BERTIN, Maire, rappelle que le projet de construction d'un bâtiment commercial multi-services ayant été validé par le conseil municipal, il est désormais possible de faire des demandes de subventions.

Ce projet entre dans les critères d'éligibilité de la subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local, il est proposé de déposer une demande à ce titre : à hauteur de 20% tel qu'indiqué dans le plan de financement ci-dessous, établi sur la base d'un coût estimatif :

	Coût en € HT	DSIL (20%)	Leader (7,5%)	FST	VHBC	Fonds propres (40,5%)
Bâtiment commercial multi services	1 000 000€	200 000€	75 000€	120 000€	200 000€	405 000€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE DEMANDER** une subvention au titre de la DSIL pour le projet de bâtiment commercial multi-services

4. Assainissement – Devis schéma directeur assainissement

Monsieur Patrick BERTIN, Maire, informe que le transfert de la compétence eaux et assainissement à l'intercommunalité doit se faire au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

C'est dans ce contexte qu'un schéma directeur de l'assainissement de la commune est demandé. Le but de ce schéma est de dresser un inventaire exhaustif de l'état du réseau d'assainissement et des lagunes avant le transfert de compétences. Le schéma proposera également les travaux à prévoir sur les 10 prochaines années ainsi que leur niveau d'urgence.

Un nouveau devis a été demandé par l'agence de l'eau pour intégrer l'impact des rejets de la station d'épuration.

Un devis est parvenu en mairie :

- L'entreprise Hydracos propose un devis de 35 962,50€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise Hydracos pour un montant de 35 962,50€ HT

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Les vestiaires du stade sont inutilisables après un important dégât des eaux, nous étudions une solution pour installer des douches mobiles.
- Une intervention a eu lieu pour déboucher une buse rue du stade.
- Des soucis d'écoulement des eaux pluviales ont été constatés place de l'église.
- Le passage piéton au niveau du cimetière n'est plus très visible.

AGENDA

- Prochain conseil municipal le 23 février 2024